



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

France nature environnement

Question écrite n° 100444

Texte de la question

M. Christian Ménard attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire sur la campagne de dénigrement qu'orchestre l'association France nature environnement (FNE) à l'encontre de l'agriculture, à quelques jours de l'ouverture du salon de l'agriculture à Paris. L'association mène une campagne choc, caricaturale et clairement orientée contre l'agriculture et qui sera dévastatrice pour l'image des régions touristique à la tradition rurale et paysanne. Il lui demande de bien vouloir préciser l'état actuel des connaissances scientifiques qui seraient de nature à confirmer ou infirmer les attaques de FNE (nocivité avérée des OGM et impact réel de l'agriculture dans la hausse de la mortalité des abeilles et le développement des algues vertes). Il lui demande de bien vouloir préciser quelles dispositions il entend prendre en la matière.

Texte de la réponse

La campagne d'affichage, lancée au mois de février 2011 par l'association France Nature Environnement, a suscité des questions sur le message souhaité par cette organisation, et en particulier sur la vision développée concernant l'agriculture. Il n'est, en effet, pas acceptable que cette campagne mette à mal, par des raccourcis inacceptables, les efforts entrepris par les agriculteurs pour réduire l'impact environnemental de leurs exploitations. Pour les agriculteurs français, l'environnement n'est pas un slogan, c'est un quotidien, par nécessité, à cause du coût croissant des engrais, des risques des pesticides sur leur santé et la nature, et de la pollution des nappes phréatiques, auxquels ils sont sans doute bien plus confrontés que tous les autres citoyens. Le Gouvernement a décidé d'accompagner le passage d'une agriculture intensive à une agriculture toujours plus respectueuse de l'environnement. Il soutient, en même temps, les efforts de modernisation des exploitations et le « verdissement » de la Politique agricole commune (PAC) au niveau européen, mais il veille à éviter toutes règles différentes entre les États européens et toute concurrence de produits agricoles provenant de pays tiers qui ne respecteraient pas les mêmes règles. Les actions, conduites par le ministère en charge de l'agriculture, sont nombreuses en appui aux efforts des agriculteurs. Ainsi, le ministère facilite la conversion à l'agriculture biologique d'une quinzaine d'exploitants chaque jour. Par la coordination du plan Ecophyto 2018, il contribue également à réduire l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, l'objectif étant de diviser, si possible, par deux cette utilisation sur une période de dix ans. Enfin, dans le domaine des organismes génétiquement modifiés (OGM), le Gouvernement est très actif auprès des instances européennes pour faire renforcer le dispositif d'évaluation des risques.

Données clés

Auteur : [M. Christian Ménard](#)

Circonscription : Finistère (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 100444

Rubrique : Associations

Ministère interrogé : Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire

Ministère attributaire : Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 22 février 2011, page 1625

Réponse publiée le : 24 mai 2011, page 5386